



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DE LA FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS  
DU CENTRE-VAL DE LOIRE  
3 mai 2016  
Rapport moral du Président**

Bonjour à tous,

Monsieur le Délégué régional,

Mesdames et Messieurs les administrateurs de fédérations départementales, Mesdames, Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous accueille en ce jour d'assemblée générale ordinaire de la fédération régionale des chasseurs du Centre, au sein des locaux de la fédération des chasseurs du Loiret, et je remercie tout particulièrement le Président MACHENIN de nous mettre à disposition les salles de la Fédération.

Comme d'habitude, un rapport d'activités complet vous sera présenté par Karine, Emilie et Aude, salariées à la fédération régionale mais je voulais avec vous aborder quelques points marquants cette l'année.

En premier lieu l'étude pilotée par la FNC et réalisée par le BIPE a permis de diffuser de nombreuses informations très intéressantes sur l'impact socio-économique de la chasse. Je vous rappelle brièvement les principaux chiffres :

- La chasse génère en France un chiffre d'affaire de 3.6 milliards d'euros par an et 2,1 milliards d'euros de valeur ajoutée (ou PIB),
- A l'échelle régionale, elle apporte 142 millions d'euros de valeur ajoutée et chaque chasseur contribue à hauteur de 1 136 euros par an à la richesse de notre région Centre-Val de Loire.
- Enfin cette enquête met en évidence que la chasse crée et maintient 1693 emplois en équivalent temps plein en région et 25 800 à l'échelle nationale. Et le seul bénévolat représente 50 000 emplois dont le travail nécessiterait 1,6 milliards d'euros au titre de rémunérations et des charges sociales.

Il est primordial que les administrateurs de fédérations communiquent ces chiffres, nous avons un très bon outil, car l'importance économique mais aussi sociale de la chasse est trop souvent méconnue des administrations et élus des collectivités locales. Il faudra également communiquer et faire la promotion du futur site internet dédié à cette enquête.

Ces éléments économiques, nous les retrouvons également dans le livre blanc de la chasse en région Centre-Val de Loire, autre fait marquant de l'année.

C'est dans le contexte des élections régionales que l'ensemble du conseil d'administration de la FRC a souhaité rédiger un ouvrage pour présenter l'activité chasse et son poids économique dans notre région, les actions environnementales et éco citoyennes des chasseurs, et des grandes actions pour les 6 années à venir.

Il était important aussi de disposer d'un tel outil au niveau régional pour, en quelque sorte, disposer d'un schéma de gestion cynégétique pour notre fédération régionale.

Ce document est désormais disponible librement sur internet mais quelques exemplaires papiers ont également été édités pour les FDC.

La saison 2014-2015 a également permis de mettre en place un partenariat de travail étroit avec le groupement de défense sanitaire de la région Centre et les groupements départementaux.

En effet, dans le cadre de la nouvelle gouvernance sanitaire, un schéma régional de maîtrise des dangers sanitaires doit être élaboré et comporter notamment un volet sur la faune sauvage et les relations avec les élevages d'animaux de rente.

Il a donc été convenu de travailler avec les fédérations de chasseur sur ce volet faune sauvage alors que nous aurions pu bel et bien ne pas être autant associés à cette démarche. Même s'il faut être certes prudent sur les actions que l'Etat voudrait nous voir mettre en place et leurs coûts, c'est une véritable opportunité pour les chasseurs de montrer ce qui est fait en termes de surveillance sanitaire et du puissant réseau de veille sur la faune sauvage dont nous disposons. Je me rends compte que là aussi il y a une réelle méconnaissance des démarches entreprises par les FDC sur cette relation élevage et faune sauvage.

C'est un énorme travail de synthèse qui est donc lancé et qui nécessite une implication de tous les départements.

Je ne peux pas ne pas parler des travaux sur les relations pratiques agricoles et biodiversité. La FRC est, depuis maintenant plus de 15 ans, impliquée sur cette thématique. Certes, il s'agit souvent d'actions de recherche appliquée comme sur les bords de champs et d'expérimentation, ainsi que de sensibilisation auprès des agriculteurs et de communication sur les bonnes pratiques.

Certes cela vous semble surement peu concret car on ne dispose pas de subventions pour implanter des haies ou des couverts pour la petite faune. Mais ce sont des étapes indispensables pour, d'une part proposer des aménagements partagés par le monde agricoles.

Mais aussi, avec des partenaires comme la chambre régionale d'agriculture ou l'association Hommes et territoires, pour pouvoir plus facilement mobiliser les pouvoirs publiques trop souvent réfractaires au monde de la chasse. C'est par exemple le cas dans le cadre du projet sur les mélanges mellifères avec un financement du Conseil régional.

En citant Hommes et territoires, j'en profite pour vous informer de notre implication forte dans le contrat d'objectifs de cette association avec laquelle nous travaillons depuis là aussi plus de 15 années. En effet, face aux difficultés rencontrées par cette association, mais conscient que leur implication régionale nous est indispensable pour travailler sur la thématique biodiversité et agriculture, le Conseil d'administration de la FRC a donc décidé de les soutenir financièrement à hauteur de 9000 euros par an pendant 3 ans.

En dernier point, je ne serai pas sans rappeler qu'au plan national le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages présente des menaces pour la pratique de la chasse, même si nombre de députés ont bien bataillé au cours de la seconde lecture à l'assemblée nationale.

Il est indispensable de continuer à mobiliser les élus pour défendre la chasse jusqu'au vote définitif de la loi, fin juin 2016.

De plus, nous avons un député très efficace en la personne de Monsieur CARDOUX.

Je tiens, pour terminer mon rapport moral, à remercier tous mes collègues administrateurs de la FRC pour leur implication dans la définition des orientations et actions de la fédération régionale. Vous n'êtes pas sans savoir que notre région Centre Val de Loire est une des régions les plus actives en France !

D'autre part je félicite l'ensemble des collaboratrices de la FRC, Karine qui va être à temps plein à la FRC à partir du 1er juillet prochain, ainsi que Emilie et Aude. Toutes les trois mettent en place l'ensemble des missions que le conseil d'administration leur confie dans la bonne humeur et en toute efficacité !

Je vous remercie de votre attention.